

## La Corse traverse une nouvelle période de tensions, par Antoine Albertini

LE MONDE | 28.01.08 | 13h56 • Mis à jour le 28.01.08 | 13h56

**S**urenchère nationaliste et répression : la Corse renoue avec une de ces périodes de tensions qui la secouent à intervalles réguliers.

En moins de deux semaines, l'île a été marquée par l'incendie de l'Assemblée de Corse par de jeunes éléments radicaux, une demi-douzaine d'attentats, de violentes échauffourées en marge de plusieurs rassemblements nationalistes. Dans le même temps, des magistrats ont dû rendre leur jugement derrière une haie de gendarmes mobiles casqués...

Les élus de l'île font part de leur désarroi. Ils critiquent le désengagement de l'Elysée du dossier. Confronté à ce bouillonnement, l'Etat ne semble pas décidé à dévier de sa stratégie du "coup de filet". En 2007, cette approche sécuritaire a porté ses fruits sur le plan statistique : plus de 200 interpellations ont eu lieu dans les milieux proches de la mouvance nationaliste radicale, 68 armes de poing ont été saisies, ainsi que 74 armes d'épaule, 1 lance-roquettes et plus de 10 000 munitions.

Mais cette politique répressive n'est pas parvenue à faire oublier que l'année 2007 s'est écoulée au rythme d'un attentat commis tous les deux jours et demi ; surtout, ladite politique apparaît désormais comme l'unique voie de règlement de la question corse.

Ainsi, la situation locale est jugée "préoccupante" par nombre d'élus et autant de représentants de l'Etat, au premier rang desquels les responsables des services de sécurité. "Il faut relativiser, tempère l'un d'eux, mais il est vrai que nous traversons une zone de turbulences : les nationalistes sont désunis, c'est dans ce type de contexte que quelques radicaux peuvent se lancer dans l'aventurisme."

Très impliqué dans le dossier corse depuis 2002 et après plus d'une trentaine de déplacements dans l'île, Nicolas Sarkozy, confronté à des difficultés au plan national, paraît se désintéresser de la question insulaire. "La situation actuelle relève de la gestion des affaires locales et d'un éventuel traitement judiciaire lorsque cela est nécessaire", souligne-t-on dans l'entourage du chef de l'Etat.

Cet aveu sème le trouble jusque dans les rangs de la majorité présidentielle en Corse. "Il est venu trente fois, nous a demandé de serrer les rangs en nous assurant de son soutien et aujourd'hui, il est pratiquement aux abonnés absents", tempête un conseiller territorial UMP sous couvert d'anonymat.

Elu communiste à la région et farouche opposant des nationalistes, Michel Stefani fustige quant à lui "un cycle de répression de l'Etat et de surenchère des nationalistes qui occulte les vraies difficultés de la Corse avec une pauvreté qui gagne du terrain et touche désormais toutes les couches de la population".

Menacée d'une rupture depuis plusieurs mois, la coalition électorale nationaliste Unione naziunale doit faire face à l'incarcération de Jean-Christophe Angelini. Ce jeune conseiller territorial autonomiste, leader du PNC (Parti de la nation corse), opposé à la violence et présenté comme un élément modérateur du jeu politique nationaliste, a été mis en examen le 20 janvier pour "association de malfaiteurs" et "faux". Il est soupçonné d'avoir joué un rôle dans la cavale d'Antoine Nivaggioni, un militant nationaliste suspecté d'avoir commis d'importants abus de biens sociaux au préjudice de l'une de ses entreprises, la Société méditerranéenne de sécurité.

Les conditions de l'interpellation de M. Angelini à Paris, jeudi 17 janvier, quelques heures après une entrevue avec Bernard Squarcini, patron de la direction de la surveillance du territoire (*Le Monde* du 21 janvier), et celles de son transfert pour une perquisition à son domicile de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), ont suscité de vifs remous dans la classe politique locale, y compris parmi ses adversaires.

"J'estime que le fait de conduire un élu menotté dans les rues de Porto-Vecchio est disproportionné par rapport à ce qui pourrait lui être éventuellement reproché", a ainsi regretté Camille de Rocca-Serra, président de l'Assemblée de Corse et député (UMP) de Corse-du-Sud.

Samedi 26 janvier, 1 500 personnes ont défilé dans les rues de Porto-Vecchio pour protester contre le "délit d'injustice" dont serait victime M. Angelini, concluant une semaine marquée par de nouvelles tensions. Trois jours auparavant, alors que cinq personnes étaient jugées pour l'incendie de l'Assemblée de Corse en marge d'une manifestation nationaliste le 12 janvier, l'audience du tribunal correctionnel d'Ajaccio a été marquée par de violents heurts, en plein prétoire, entre les forces de l'ordre et le public. Le lendemain, de nouveaux affrontements opposaient jeunes militants du mouvement U Rinnovu à un cordon de gendarmes mobiles face au palais de justice de Bastia. "La chape de plomb de la répression s'abat encore, et toujours, sur notre pays", a estimé un porte-parole du mouvement Corsica nazione indépendante.

Face à cette situation, la classe politique locale semble essentiellement préoccupée par la tenue prochaine des élections municipales et cantonales et retient son souffle en attendant un signe du gouvernement. Celui-ci pourrait venir de la rencontre proposée par François Fillon aux élus corses le 13 janvier. D'abord envisagé sous le seul angle de la sécurité, l'ordre du jour de ce rendez-vous a finalement été étendu à la "situation globale" de l'île à la demande de M. de Rocca-Serra. A ce jour, aucune date n'a cependant été fixée.

**Antoine Albertini**

Article paru dans l'édition du 29.01.08

**Le Monde.fr**

» A la une    » Archives    » Examens    » Météo    » Emploi    » Programme TV    » Le Post.fr  
» Le Desk    » Forums    » Culture    » Carnet    » Shopping    » Newsletters    » Talents.fr  
» Opinions    » Blogs    » Economie    » Immobilier    » Voyages    » RSS    » Sites du groupe

**Le Monde**

» Abonnez-vous au *Monde* à -60%  
» Déjà abonné au journal  
» Le journal en kiosque

